Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260601-2026073-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 01/06/2026

Date de la convocation
27/05/2026

Date d'affichage
27/05/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23
Présents : 23
Votants : 23

A la majorité
Pour : 12
Contre : 11
Abstentions : 0

L'an 2026 et le 1 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026073
Objet de la délibération : Réhabilitation et extension du Pôle Enfance : avenant n°3 au lot n°7

Monsieur le Maire indique qu'un avenant a été proposé dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du Pôle Enfance :

- avenant n°3 au lot n°7 (cloisonnement – isolation - doublages) – ARMOR RENOVATION : mise en place d'une membrane pare-vapeur nécessaire compte tenu de l'utilisation de la laine de bois
  - montant initial de marché : 138 645.99 € HT
  - montant de l'avenant 2 : 468.97 € HT
  - montant du présent avenant : 3 616.00 € HT
  - nouveau montant de marché : 142 730.96 € HT

Le Conseil Municipal exprime son mécontentement vis à vis de cet avenant. Il estime que l'architecte aurait du prévoir ces travaux au moment de la conception du marché public.
Après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 11 voix contre, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant et l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 11/06/2026